

Votre agent général
EIRL PAUL ANDRE TORRAS
63 RUE JEAN JAURES
BP 13
77411 CLAYE SOUILLY CEDEX
☎ 01 60 26 14 46
📠 01 60 26 82 10
💻 agence.torras@axa.fr



Assurance et Banque

N° ORIAS 07 011 609 (PAUL ANDRE TORRAS)
Site ORIAS www.orias.fr

M GIROUX OLIVIER
1 RUE DES ETANGS
77410 VILLEVAUDE

Votre contrat

Construction **BATISSUR**

Vos références

Contrat
0000004771529404
Client
0391820304

Date du courrier
09 décembre 2022

ATTESTATION D ASSURANCE

AXA France, dont le siège social est situé **Terrasses de l'Arche 92000 Nanterre** atteste que :
M GIROUX OLIVIER
1 RUE DES ETANGS
77410 VILLEVAUDE
N°SIREN/SIRET : **40055003400013**

Est titulaire du contrat d'assurance n° **0000004771529404** pour la période du **01/01/2023** au **01/01/2024**.

Assurance de responsabilité décennale obligatoire

1. Les garanties objet de la présente attestation s'appliquent :

- Aux activités professionnelles ou missions suivantes : activités rappelées au paragraphe « Activités souscrites » ci-après.
- Aux travaux ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier pendant la période de validité mentionnée ci-dessus. L'ouverture de chantier est définie à l'annexe I de l'article A. 243-1 du code des assurances.
- Aux travaux réalisés en France métropolitaine ou dans les départements d'outre-mer.
- Aux chantiers dont le coût total de construction HT tous corps d'état, y compris honoraires, déclaré par le maître d'ouvrage n'est pas supérieur à la somme de **15 000 000 euros**. Cette somme est portée à **40 000 000 euros HT** en présence d'un contrat collectif de responsabilité décennale bénéficiant à l'assuré, comportant à son égard une franchise absolue au maximum de 10 millions d'euros pour les lots structure et gros œuvre et 6 millions d'euros pour les autres lots.

REF. 595066 03 2004

P E P 3 C 6 7 F 1 0 1 6 5 C